

LUTTE À LA PANDÉMIE D'INFLUENZA

GUIDE CONCERNANT L'ORGANISATION DES SERVICES DANS LES MILIEUX COMMUNAUTAIRES

SE PRÉPARER – PRINCIPES POUR PRÉVENIR LA TRANSMISSION

Août 2007

Québec 

LUTTE À LA PANDÉMIE D'INFLUENZA

GUIDE CONCERNANT L'ORGANISATION DES SERVICES DANS LES MILIEUX COMMUNAUTAIRES

SE PRÉPARER – PRINCIPES POUR PRÉVENIR LA TRANSMISSION

Août 2007

Ce document a été préparé par le comité de travail composé de :

**Renée Paré, médecin conseil, Direction de Santé publique
Rolande Daignault, coordonnatrice pandémie – volet santé physique
Lucie Labarre, coordonnatrice pandémie – volet psychosocial
Stéphanie G. Larose, conseillère aux établissements
Norma Drolet, conseillère**

Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à la condition d'en mentionner la source.

© Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2008.

**ISBN 978-2-89510-508-4 (version imprimée)
ISBN 978-2-89510-509-1 (PDF)**

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

**Ce document est disponible :
au centre de documentation de l'Agence : 514 286-5604
à la section « Documentation » du site Internet de l'Agence : www.santemontreal.qc.ca**

TABLE DES MATIÈRES

1.	CONTEXTE.....	7
2.	PRINCIPALES ACTIVITÉS OFFERTES POUVANT NÉCESSITER UNE ADAPTATION.....	7
3.	PRÉPARATION	7
4.	GRANDS PRINCIPES POUR PRÉVENIR LA TRANSMISSION.....	8
	4.1 Mesures de protection universelles à utiliser (hygiène).....	6
	4.2 Accueil et référence au besoin de la clientèle suite à la déclaration de la pandémie.....	6
	4.3 À l'intérieur de la ressource : Zones froides et zones chaudes.....	6
	4.4 Masque.....	7
5.	PRINCIPALES MESURES.....	8
	5.1 Repas.....	8
	5.2 Hébergement - dortoir.....	9
	5.3 Hébergement temporaire.....	10
	5.4 Distribution de matériel (vêtements, nourriture, seringues, etc.).....	11
	5.5 Activités de soutien.....	11
	5.6 Quand consulter ou référer?.....	12
6.	POUR LE PERSONNEL ET LES BÉNÉVOLES DES RESSOURCES	15

ANNEXE 1 – Recette pour préparer la solution désinfectante à base de chlore (500 ppm)

ANNEXE 2 – Fiches techniques :

- Repas
- Hébergement – dortoir
- Hébergement temporaire – type unités de logement
- Distribution de matériel
- Activités de soutien : pour les activités jugées essentielles

AVANT-PROPOS

« Depuis plusieurs mois, le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) se préparent à intervenir en cas de pandémie d'influenza selon les paramètres définis par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). C'est le cas également de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal qui a soumis le « Plan montréalais de lutte à une pandémie d'influenza – Mission santé ». ¹

L'ensemble des établissements du réseau de la santé et des services sociaux ont aussi élaboré leurs plans locaux.

C'est dans ce contexte que les organismes communautaires qui offrent des activités directement à la clientèle telles hébergement de nuit, de transition, des repas, des activités de soutien, etc. sont invités à se préparer, en collaboration avec les CSSS de leur territoire.

Le présent document a d'abord été préparé pour soutenir le réseau de l'itinérance dans leur préparation à la pandémie. Nous avons constaté qu'il pouvait être utile à l'ensemble des organismes qui offre des activités de groupe à la communauté.

Il présente les grands principes qui doivent servir de base à la préparation et à une possible intervention. Nous avons tenté d'adapter ces principes afin de les rendre plus facilement applicables. Ils sont basés sur la connaissance actuelle du fonctionnement du virus de l'influenza. Si la pandémie survient, les autorités de santé publique les réviseront et des mises à jour seront faites, s'il y a lieu.

Le travail est à poursuivre et la collaboration de tous permettra de mieux répondre aux besoins de la population, si la situation se produit.

¹ Le Plan montréalais de lutte à une pandémie d'influenza – Mission Santé, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2007.

LUTTE À LA PANDÉMIE – INFLUENZA

1. CONTEXTE

« Une pandémie d'influenza constitue un événement d'ampleur mondiale nécessitant des préparatifs importants. En effet, une pandémie a le potentiel de provoquer des impacts considérables sur l'ensemble des facettes de la société : mortalité, perturbations psychologiques et sociales, sans compter les répercussions sur les sphères économiques et financières ».²

C'est dans ce contexte que tous doivent se préparer, selon leurs champs d'activité.

2. PRINCIPALES ACTIVITÉS OFFERTES POUVANT NÉCESSITER UNE ADAPTATION

- Repas
- Activités de soutien :
 - Centres de jour ou de soir
 - Support pour des besoins psychosociaux
 - Travail de rue, de milieu (parc, école, etc.)
 - Etc.
- Hébergement
 - Refuges pour la nuit
 - Temporaire :
 - Unité de logement de transition
 - Autres formes
- Distribution de matériel (vêtements, nourriture, seringues, etc.)

3. PRÉPARATION

- Se préparer :
 - En définissant les services essentiels : en précisant les activités qui doivent être maintenues, adaptées (augmentées ou diminuées) ou suspendues;
 - En prévoyant un taux d'atteinte de 35 % chez la clientèle, chez le personnel et les bénévoles;
 - En évaluant la possibilité de regrouper certains services compte tenu de l'absentéisme du personnel et des bénévoles;
 - En prévoyant des ressources alternatives (ressources humaines);
 - En désignant des substituts pour les personnes en responsabilité;
 - En prévoyant des zones chaudes et des zones froides (voir point 4.3) dans les ressources et lieux d'activités;
 -

² . Canevas de base d'un plan régional contre une pandémie d'influenza – Mission santé et services sociaux, MSSS, janvier 2006.

- En vous assurant que vos fournisseurs habituels seront en mesure de vous approvisionner durant la pandémie. Prévoir des mesures alternatives;
- En informant le personnel et les bénévoles sur les mesures de protection, de l'évolution de la pandémie et de la distribution du *Guide autosoins*³ dès qu'il sera disponible.

4. GRANDS PRINCIPES POUR PRÉVENIR LA TRANSMISSION

4.1 Mesures de protection universelles à utiliser (hygiène) :

- Lavage fréquent des mains (eau et savon ou usage de produits antiseptiques : gel, mousse ou liquide à base d'alcool de 60 à 70 % ou produit équivalent).
- Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains.
- L'hygiène respiratoire : éternuer ou tousser dans un mouchoir de papier ou dans sa manche (pli du coude, bras, creux de l'épaule). Se laver les mains après s'être mouché. Ne pas toucher à d'autres personnes ou à des objets avant de s'être lavé les mains.
- Procéder au nettoyage, suivi de l'application d'une solution javellisée et fraîchement préparée (solution conservée à l'abri de la lumière et renouvelée à chaque 24 heures, voir le tableau de dilution à l'Annexe1):
 - en général, après la tenue de l'activité, des surfaces et des objets qui sont fréquemment touchés (ex. : poignées de porte, rampes, lumières, comptoirs, lavabos, tables, chaises)
 - dès que souillure (ex. : crachats), des surfaces et des objets contaminés,
- Avoir des papiers-mouchoirs et des poubelles en quantité suffisante et qui sont vidées de façon régulière, leur prévoir un couvercle au besoin (ex. : si elles risquent d'être fouillées).

4.2 Accueil et référence au besoin de la clientèle suite à la déclaration de la pandémie :

- Lavage des mains ou usage d'un produit antiseptique pour tous, dès l'entrée.
- Vérifier les symptômes. Posez les questions : Pensez-vous faire de la fièvre? Toussez-vous? Avez-vous de nouveaux symptômes de grippe? Si oui, faire porter un masque et diriger la personne symptomatique vers la zone chaude.
- Consulter au besoin Info-Santé ou Info-Social en composant le 811.
- Vous pourrez référer les personnes présentant des symptômes d'allure grippale qui vous apparaissent avoir besoin d'une évaluation médicale urgente (voir point 5.6) :
 - Soit dans les centres d'évaluation désignés (cliniques médicales désignées). L'information concernant ces centres vous parviendra en temps utile;
 - Soit faire appel au 911 selon la condition de la personne;
 - (Le *Guide autosoins* contiendra des informations pour guider ces décisions).

4.3 À l'intérieur de la ressource : Zones froides et zones chaudes

- Créer des zones froides et des zones chaudes pour tous les secteurs (alimentation, zones sanitaires, dortoir, aires communes) :
 - Zone froide : aire où l'on regroupe les personnes sans symptôme.
 - Zone chaude : aire où l'on regroupe les personnes avec des symptômes. De préférence, la zone chaude est dans une pièce fermée différente de celle de la zone froide.

³ Ministère de la Santé et des Services sociaux (2007). *Le Guide autosoins*. Direction des communications. Ce document sera distribué en début de pandémie et il donnera des indications plus précises pour déterminer quand consulter un médecin et guider les décisions

- S'il n'est pas possible d'avoir deux pièces différentes :
 - Créer dans une même pièce une zone froide (personnes sans symptôme) où l'on conserve la disposition habituelle et une zone chaude (personnes avec symptômes) en créant une distance d'au moins un mètre entre les deux zones par l'installation d'une cloison.
 - Début de la pandémie : dans la zone chaude, les personnes doivent porter le masque et être à une distance d'au moins un mètre les unes des autres. Pour manger, les personnes enlèvent le masque mais doivent maintenir le mètre de distance.
 - Durant la pandémie : à cette phase plus avancée et intense de la pandémie, on pourra reprendre les distances habituelles entre les personnes avec des symptômes au besoin, car la probabilité que les personnes soient symptomatiques à cause de la pandémie sera devenue très forte.
 - Pour les employés, on doit tenter de garder une distance sociale d'un (1) mètre (ex. : l'intervenant et la personne avec des symptômes sont situés de chaque côté d'une table (un mètre) ou sont séparés par une barrière de protection (écran transparent)).

4.4 Masque

L'utilisation d'un masque doit être accompagnée des autres pratiques de contrôle de l'infection (lavage des mains et hygiène respiratoire) pour être efficace. Le masque seul serait d'une efficacité limitée et pourrait procurer un faux sentiment de sécurité.

Le *Guide autosoins* du MSSS et des directives de la Santé publique, s'il y a lieu, préciseront l'usage du masque.

Selon les connaissances actuelles, le masque recommandé est le masque chirurgical ou masque de procédure pour les personnes ayant des symptômes.

Pour le personnel et les bénévoles en contact avec des personnes symptomatiques, le Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ) et le MSSS préciseront le type de masque éventuellement nécessaire selon les circonstances de son utilisation et l'épidémiologie du virus (ex. : zone chaude avec port du masque par les personnes symptomatiques).

PANDÉMIE INFLUENZA

5. PRINCIPALES MESURES

ACTIVITÉS DE L'ORGANISME	DÉBUT DE LA PANDÉMIE	DURANT LA PANDÉMIE
<p>5.1 Repas</p>	<p>Dès l'entrée (à l'accueil):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lavage des mains ou usage d'un produit antiseptique. • Accueil : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérifier les symptômes : Posez les questions : Pensez-vous faire de la fièvre? Toussez-vous? Avez-vous de nouveaux symptômes de grippe? Si oui, <ul style="list-style-type: none"> ➤ faire porter un masque; ➤ diriger vers les zones chaudes. ○ Référer au <i>Guide autosoins</i>, ou à Info-Santé, ou au besoin, à une clinique désignée (point 5.6). <p>À l'intérieur :</p> <p>Pour les personnes avec des symptômes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peut se servir au même endroit que les autres (après s'être lavé les mains et port de masque). • Manger dans la zone chaude (à au moins 1 mètre de distance, les uns des autres). • Après s'être lavé les mains, remettre le masque pour sortir de la pièce • Laisser le cabaret sur la table ou à un endroit dédié (ex. : bacs contenant de la solution désinfectante). 	<p>Dès l'entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idem • IdeJ:\Territoires\Territoires 1-2 et 4\Pandémie - influenza\Itinérance\Guide milieux communautaires août 2007.docm <p>Pour les personnes avec des symptômes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idem • Manger dans la zone chaude. À cette phase de la pandémie, on pourra au besoin reprendre les distances habituelles. • Idem • Idem

PANDÉMIE INFLUENZA

5. PRINCIPALES MESURES

ACTIVITÉS DE L'ORGANISME	DÉBUT DE LA PANDÉMIE	DURANT LA PANDÉMIE
	<p>Personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Employé débarrasse les cabarets et tables en portant des gants. • Utiliser un lave-vaisselle; en l'absence de lave-vaisselle, laver la vaisselle à l'eau chaude et savon et bien rincer puis laisser sécher à l'air libre 	<ul style="list-style-type: none"> • Idem
	<p>Si la température le permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la possibilité d'offrir des boîtes à lunch aux personnes avec des symptômes et de manger à l'extérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Idem
<p>5.2 Hébergement - dortoir</p>	<p>Dès l'entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lavage des mains ou usage d'un produit antiseptique. • Accueil : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérifier les symptômes : Posez les questions : Pensez-vous faire de la fièvre? Toussez-vous? Avez-vous de nouveaux symptômes de grippe? Si oui, <ul style="list-style-type: none"> ➤ faire porter un masque; ➤ diriger vers les zones chaudes. ○ Référer au besoin à une clinique désignée (voir point 5.6). 	<p>Dès l'entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idem • Idem

PANDÉMIE INFLUENZA

5. PRINCIPALES MESURES

ACTIVITÉS DE L'ORGANISME	DÉBUT DE LA PANDÉMIE	DURANT LA PANDÉMIE
	<p>À l'intérieur :</p> <p>Pour les personnes avec des symptômes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dormir dans la zone chaude – une pièce fermée si possible. • Tenir chaque personne à au moins un mètre de distance des autres. (Ex. : Dormir tête bêche) • Limiter leur circulation que dans les zones chaudes, si possible. • Demander à la personne de toujours porter le masque pour circuler. Lui demander de ne pas aller dans les pièces communes, si possible ou de se limiter aux zones chaudes de ces aires communes. 	<p>Pour les personnes avec des symptômes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dormir dans la zone chaude – une pièce fermée si possible. À cette phase de la pandémie, on pourra au besoin reprendre les distances habituelles. • Limiter leur circulation que dans les zones chaudes, si possible. • Idem
<p>5.3 Hébergement – temporaire</p> <p>Unité de logement – chambre individuelle avec salle de bain, cuisine ou salles communes,</p> <p>Unité de transition avec des aires communes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire penser au lavage des mains • Remettre le <i>Guide autosoins</i> • Autotriage. • Informer la clientèle des mesures à prendre et à respecter (si possible). • Demander à la personne symptomatique de ne pas aller dans les aires communes. • Si elle doit circuler dans les aires communes, lui demander de porter un masque. 	<ul style="list-style-type: none"> • Idem • Idem • Idem • Idem • Idem • Idem

PANDÉMIE INFLUENZA

5. PRINCIPALES MESURES

ACTIVITÉS DE L'ORGANISME	DÉBUT DE LA PANDÉMIE	DURANT LA PANDÉMIE
5.4 Distribution de matériel (vêtements, nourriture, seringues, etc.)	<i>Guide autosoins</i> Appliquer les grands principes (voir point 4).	<ul style="list-style-type: none"> • Idem
5.5 Activités de soutien	<p>Pour les activités jugées essentielles</p> <p>Dès l'entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lavage des mains ou usage d'un produit antiseptique. • Accueil : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérifier les symptômes : Posez les questions : Pensez-vous faire de la fièvre? Toussez-vous? Avez-vous de nouveaux symptômes de grippe? Si oui, <ul style="list-style-type: none"> ➤ faire porter un masque. ➤ diriger vers les zones chaudes. ○ Référer au besoin à une clinique désignée (voir point 5.6). 	<p>Pour les activités jugées essentielles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idem

PANDÉMIE INFLUENZA

5. PRINCIPALES MESURES

ACTIVITÉS DE L'ORGANISME	DÉBUT DE LA PANDÉMIE	DURANT LA PANDÉMIE
<p>5.6 Quand consulter ou référer?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le <i>Guide autosoins</i> sera distribué en début de pandémie et donnera des indications plus précises. • Consulter au besoin Info-Santé ou Info-Social en composant le 811. • Vous pourrez référer au besoin les personnes présentant des symptômes d'allure grippale qui vous apparaissent avoir besoin d'une évaluation médicale urgente : <ul style="list-style-type: none"> ➤ soit dans les centres d'évaluation désignés, (cliniques médicales désignées. Les informations concernant ces centres vous parviendront en temps utile); ➤ soit faire appel au 911. (Le <i>Guide autosoins</i> contiendra des informations pour guider ces décisions). 	
	<p><u>À l'intérieur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Si possible : faire l'activité en créant des zones chaudes et froides (voir point 4.3). • Pour les personnes avec des symptômes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Demander de porter un masque; ○ Limiter leur circulation dans les zones chaudes, si possible. 	<ul style="list-style-type: none"> • Idem • Idem ➤ À cette phase de la pandémie, on pourra reprendre au besoin, les distances habituelles dans chacune des zones.

Note : Les mesures sont plus rigoureuses au début de la pandémie puisque l'on vise à freiner la propagation.

6. POUR LE PERSONNEL ET LES BÉNÉVOLES DES RESSOURCES

- Le *Guide autosoins* et les mesures de protection universelles (voir point 4.1);
- Accueil et référence (voir point 4.2) : les mesures d'accueil et de référence s'appliquent au personnel et aux bénévoles;
- Pour le personnel et les bénévoles ayant des symptômes d'allure grippale, il est recommandé de rester à la maison (*Guide autosoins*) et de consulter un centre d'évaluation au besoin ou, selon les connaissances épidémiologiques sur le virus, de n'intervenir que dans les zones chaudes;
- Prévoir des mécanismes de support pour ceux qui pourraient être affectés au niveau psychologique par la pandémie.

7. SITES INTERNET DE RÉFÉRENCE

Les sites suivants sont les sites que vous pouvez consulter pour obtenir les informations à jour, et reconnus par le réseau de la santé :

- **Agence de la santé et des services sociaux de Montréal**
<http://www.santemontreal.qc.ca/fr/>
- **Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux**
Information générale sur la pandémie
<http://www.pandemiequebec.ca/>
- **Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux**
Information générale sur l'influenza :
<http://www.msss.gouv.qc.ca/influenza>
- **Bulletin d'information sur l'influenza :**
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2005/bulletin-pandemie-web.pdf>
- **Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux**
Information générale sur la santé
www.guidesante.gouv.qc.ca
- **Services Québec**
<http://www.servicesquebec.gouv.qc.ca/fr/accueil.htm>
- **Gouvernement du Canada, Santé Canada**
Préparation mondiale à une éventuelle pandémie de grippe :
http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/intactiv/pandem-flu/links-liens_f.html
- **Organisation mondiale de la santé (OMS)**
http://www.who.int/csr/disease/avian_influenza/avian_faqs/fr/index.html

13 août 2007

RECETTE POUR PRÉPARER LA SOLUTION DÉSINFECTANTE À BASE DE CHLORE (500 ppm)⁴

Quantité d'eau de Javel (qu'il faudra par la suite diluer avec la quantité d'eau indiquée dans ce tableau selon la concentration [entre 3 à 12 %] de l'eau de Javel utilisée)	Quantité d'eau nécessaire selon la concentration (entre 3 et 12 %) de l'eau de Javel* utilisée : Concentration de 3 % à 6 % : pour usage domestique Concentration de 12 % : pour usage commercial. Cette concentration de 12 % nécessite une protection de la peau, des voies respiratoires et des yeux. <i>La concentration est différente selon la marque du produit</i>		
	Si eau de Javel de 3 à 4 %, diluer dans	Si eau de Javel de 5 à 6 %, diluer dans	Si eau de Javel de 12 %, diluer dans
5 ml (1 c. à thé) d'eau de Javel →	250 ml (1 tasse) d'eau	500 ml (2 tasses) d'eau	1 litre (4 tasses) d'eau
10 ml (2 c. à thé) d'eau de Javel →	500 ml (2 tasses) d'eau	1 litre (4 tasses) d'eau	2 litres (8 tasses) d'eau
15 ml (1 c. à table) d'eau de Javel →	750 ml (3 tasses) d'eau	1,5 litre (6 tasses) d'eau	3 litres d'eau
30 ml (2 c. à table) d'eau de Javel →	1,5 litre (6 tasses) d'eau	3 litres d'eau	6 litres d'eau
50 ml d'eau de Javel →	2,5 litres d'eau	5 litres d'eau	10 litres d'eau
100 ml d'eau de Javel →	5 litres d'eau	10 litres d'eau	20 litres d'eau
200 ml d'eau de Javel →	10 litres d'eau	20 litres d'eau	40 litres d'eau
300 ml d'eau de Javel →	15 litres d'eau	30 litres d'eau	60 litres d'eau

Dans un centre, l'usage d'une même concentration d'eau de Javel et de gabarits prémesurés pour les quantités d'eau de Javel et d'eau permet d'éviter des erreurs.

POUR ÉVITER DES ERREURS :

- Préparer une solution désinfectante fraîche à chaque jour (inscrire la date).
- Si possible :
 - Utiliser toujours les mêmes concentrations d'eau de Javel;
 - Préparer des gabarits en marquant des mesures et des contenants aux quantités nécessaires d'eau et d'eau de Javel (selon la concentration utilisée) pour préparer la solution désinfectante.

⁴ Source : Information adaptée du Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ), juin 2005.

FICHES TECHNIQUES ` :

REPAS

HÉBERGEMENT – DORTOIR

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

DISTRIBUTION DU MATÉRIEL

ACTIVITÉS DE SOUTIEN

REPAS

1. Mesures de protection universelles à utiliser (hygiène) :

- Lavage fréquent des mains (eau et savon ou usage de produits antiseptiques : gel, mousse ou liquide à base d'alcool de 60 à 70 % ou produit équivalent).
- Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains.
- L'hygiène respiratoire : éternuer ou tousser dans un mouchoir de papier ou dans sa manche (pli du coude, bras, creux de l'épaule). Se laver les mains après s'être mouché. Ne pas toucher à d'autres personnes ou à des objets avant de s'être lavé les mains.
- Procéder au nettoyage, suivi de l'application d'une solution javellisée et fraîchement préparée (solution conservée à l'abri de la lumière et renouvelée à chaque 24 heures, voir le tableau de dilution à l'Annexe1):
 - en général, après la tenue de l'activité, des surfaces et des objets qui sont fréquemment touchés (ex. : poignée de porte, rampe, lumière, comptoir, lavabo, tables, chaises)
 - dès que souillure (ex. : crachats), des surfaces et des objets contaminés,
- Avoir des papiers-mouchoirs et des poubelles en quantité suffisante et qui sont vidées de façon régulière. Leur prévoir un couvercle au besoin (ex. : si elles risquent d'être fouillées).

2. Zones froides et zones chaudes

- Créer des zones froides et des zones chaudes pour tous les secteurs (alimentation, zones sanitaires, dortoir, aires communes) :
 - Zone froide : aire où l'on regroupe les personnes sans symptôme.
 - Zone chaude : aire où l'on regroupe les personnes avec des symptômes. De préférence, la zone chaude est dans une pièce fermée différente de celle de la zone froide.
- S'il n'est pas possible d'avoir deux pièces différentes :
 - Créer dans une même pièce une zone froide (personnes sans symptôme) où l'on conserve la disposition habituelle et une zone chaude (personnes avec symptômes) en créant une distance d'au moins un mètre entre les deux zones par l'installation d'une cloison.
 - Début de la pandémie : dans la zone chaude, les personnes doivent porter le masque et être à une distance d'au moins un mètre les unes des autres. Pour manger, les personnes enlèvent le masque mais doivent maintenir le mètre de distance.
 - Durant la pandémie : à cette phase plus avancée et intense de la pandémie, on pourra reprendre les distances habituelles entre les personnes avec des symptômes au besoin, car la probabilité que les personnes soient symptomatiques à cause de la pandémie sera devenue très forte.
 - Pour les employés, on doit tenter de garder une distance sociale d'un (1) mètre (ex. : l'intervenant et la personne avec des symptômes sont situés de chaque côté d'une table (un mètre) ou sont séparés par une barrière de protection (écran transparent)).

3. Masque

L'utilisation d'un masque doit être accompagnée des autres pratiques de contrôle de l'infection (lavage des mains et hygiène respiratoire) pour être efficace. Le masque seul serait d'une efficacité limitée et pourrait procurer un faux sentiment de sécurité.

Le *Guide autosoins* du MSSS ou les directives de la Santé publique, s'il y a lieu, préciseront l'usage du masque.

Selon les connaissances actuelles, le masque recommandé est le masque chirurgical ou masque de procédure pour les personnes ayant des symptômes.

Pour le personnel et les bénévoles en contact avec des personnes symptomatiques, le Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ) et le MSSS préciseront le type de masque éventuellement nécessaire selon les circonstances de son utilisation et l'épidémiologie du virus (ex. : zone chaude avec port du masque par les personnes symptomatiques).

4. Repas

Début de la pandémie	Durant la pandémie
<p>Dès l'entrée (à l'accueil):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lavage des mains ou usage d'un produit antiseptique. • Accueil : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérifier les symptômes : Posez les questions : Pensez-vous faire de la fièvre? Toussez-vous? Avez-vous de nouveaux symptômes de grippe? Si oui, <ul style="list-style-type: none"> ➤ faire porter un masque; ➤ diriger vers les zones chaudes. ○ Référer au <i>Guide autosoins</i>, ou à Info-Santé, ou au besoin, à une clinique désignée (point 5.6). <p>À l'intérieur : Pour la personne avec des symptômes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peut se servir au même endroit que les autres (après s'être lavé les mains et port de masque). • Manger dans la zone chaude (à au moins 1 mètre de distance, les uns des autres). • Après s'être lavé les mains, remettre le masque pour sortir de la pièce • Laisser le cabaret sur la table ou à un endroit dédié (ex. : bacs contenant de la solution désinfectante). 	<p>Dès l'entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idem • Idem <p>Pour la personne avec des symptômes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idem • Manger dans la zone chaude. À cette phase de la pandémie, on pourra au besoin reprendre les distances habituelles. • Idem • Idem

<p>Personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'employé débarrasse les cabarets et tables en portant des gants. • Utiliser un lave-vaisselle; • en l'absence de lave-vaisselle, laver la vaisselle à l'eau chaude et savon et bien rincer puis laisser sécher à l'air libre 	<ul style="list-style-type: none"> • Idem
<p>Si la température le permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer la possibilité d'offrir des boîtes à lunch aux personnes avec des symptômes ou de manger à l'extérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Idem

HÉBERGEMENT – DORTOIR

1. Mesures de protection universelles à utiliser (hygiène) :

- Lavage fréquent des mains (eau et savon ou usage de produits antiseptiques : gel, mousse ou liquide à base d'alcool de 60 à 70 % ou produit équivalent).
- Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains.
- L'hygiène respiratoire : éternuer ou tousser dans un mouchoir de papier ou dans sa manche (pli du coude, bras, creux de l'épaule). Se laver les mains après s'être mouché. Ne pas toucher à d'autres personnes ou à des objets avant de s'être lavé les mains.
- Procéder au nettoyage, suivi de l'application d'une solution javellisée et fraîchement préparée (solution conservée à l'abri de la lumière et renouvelée à chaque 24 heures, voir le tableau de dilution à l'Annexe1):
 - en général, après la tenue de l'activité, des surfaces et des objets qui sont fréquemment touchés (ex. : poignée de porte, rampe, lumière, comptoir, lavabo, tables, chaises)
 - dès que souillure (ex. : crachats), des surfaces et des objets contaminés,
- Avoir des papiers-mouchoirs et des poubelles en quantité suffisante et qui sont vidées de façon régulière. Leur prévoir un couvercle au besoin (ex. : si elles risquent d'être fouillées).

2. Zones froides et zones chaudes

- Créer des zones froides et des zones chaudes pour tous les secteurs (alimentation, zones sanitaires, dortoir, aires communes) :
 - Zone froide : aire où l'on regroupe les personnes sans symptôme.
 - Zone chaude : aire où l'on regroupe les personnes avec des symptômes. De préférence, la zone chaude est dans une pièce fermée différente de celle de la zone froide.
- S'il n'est pas possible d'avoir deux pièces différentes :
 - Créer dans une même pièce une zone froide (personnes sans symptôme) où l'on conserve la disposition habituelle et une zone chaude (personnes avec symptômes) en créant une distance d'au moins un mètre entre les deux zones par l'installation d'une cloison.
 - Début de la pandémie : dans la zone chaude, les personnes doivent porter le masque et être à une distance d'au moins un mètre les unes des autres. Pour manger, les personnes enlèvent le masque mais alternance.
 - Durant la pandémie : à cette phase plus avancée et intense de la pandémie, on pourra reprendre les distances habituelles entre les personnes avec des symptômes au besoin, car la probabilité que les personnes soient symptomatiques à cause de la pandémie sera devenue très forte.
 - Pour les employés, on doit tenter de garder une distance sociale d'un (1) mètre (ex. : l'intervenant et la personne avec des symptômes sont situés de chaque côté d'une table (un mètre) ou sont séparés par une barrière de protection (écran transparent)).

3. Masque

L'utilisation d'un masque doit être accompagnée des autres pratiques de contrôle de l'infection (lavage des mains et hygiène respiratoire) pour être efficace. Le masque seul serait d'une efficacité limitée et pourrait procurer un faux sentiment de sécurité.

Le *Guide autosoins* du MSSS ou les directives de la Santé publique, s'il y a lieu, préciseront l'usage du masque.

Selon les connaissances actuelles, le masque recommandé est le masque chirurgical ou masque de procédure pour les personnes ayant des symptômes.

Pour le personnel et les bénévoles en contact avec des personnes symptomatiques, le Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ) et le MSSS préciseront le type de masque éventuellement nécessaire selon les circonstances de son utilisation et l'épidémiologie du virus (ex. : zone chaude avec port du masque par les personnes symptomatiques).

4. Activités : hébergement – dortoir

Début de la pandémie	Durant la pandémie
Dès l'entrée : <ul style="list-style-type: none">• Lavage des mains ou usage d'un produit antiseptique.• Accueil :<ul style="list-style-type: none">○ Vérifier les symptômes : Posez les questions : Pensez-vous faire de la fièvre? Toussez-vous? Avez-vous de nouveaux symptômes de grippe? Si oui,<ul style="list-style-type: none">➤ faire porter un masque;➤ diriger vers les zones chaudes.○ Référer au besoin à une clinique désignée (voir point 5.6). À l'intérieur : Pour les personnes avec des symptômes <ul style="list-style-type: none">• Dormir dans la zone chaude – une pièce fermée si possible.• Tenir chaque personne à au moins un mètre de distance des autres.(tête bêche)• Limiter leur circulation que dans les zones chaudes, si possible.• Demander à la personne de toujours porter le masque pour circuler. Lui demander de ne pas aller dans les pièces communes, si possible ou de se limiter aux zones chaudes de ces aires communes.	Dès l'entrée : <ul style="list-style-type: none">• Idem• Idem Pour les personnes avec des symptômes <ul style="list-style-type: none">• Dormir dans la zone chaude – une pièce fermée si possible. À cette phase de la pandémie, on pourra au besoin reprendre les distances habituelles.• Limiter leur circulation que dans les zones chaudes, si possible.• Idem

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE – TYPE UNITÉS DE LOGEMENT

1. Mesures de protection universelles à utiliser (hygiène) :

- Lavage fréquent des mains (eau et savon ou usage de produits antiseptiques : gel, mousse ou liquide à base d'alcool de 60 à 70 % ou produit équivalent).
- Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains.
- L'hygiène respiratoire : éternuer ou tousser dans un mouchoir de papier ou dans sa manche (pli du coude, bras, creux de l'épaule). Se laver les mains après s'être mouché. Ne pas toucher à d'autres personnes ou à des objets avant de s'être lavé les mains.
- Procéder au nettoyage, suivi de l'application d'une solution javellisée et fraîchement préparée (solution conservée à l'abri de la lumière et renouvelée à chaque 24 heures, voir le tableau de dilution à l'Annexe1):
 - en général, après la tenue de l'activité, des surfaces et des objets qui sont fréquemment touchés (ex. : poignée de porte, rampe, lumière, comptoir, lavabo, tables, chaises)
 - dès que souillure (ex. : crachats), des surfaces et des objets contaminés,
- Avoir des papiers-mouchoirs et des poubelles en quantité suffisante et qui sont vidées de façon régulière. Leur prévoir un couvercle au besoin (ex. : si elles risquent d'être fouillées).

2. Zones froides et zones chaudes

- Créer des zones froides et des zones chaudes pour tous les secteurs (alimentation, zones sanitaires, dortoir, aires communes) :
 - Zone froide : aire où l'on regroupe les personnes sans symptôme.
 - Zone chaude : aire où l'on regroupe les personnes avec des symptômes. De préférence, la zone chaude est dans une pièce fermée différente de celle de la zone froide.
- S'il n'est pas possible d'avoir deux pièces différentes :
 - Créer dans une même pièce une zone froide (personnes sans symptôme) où l'on conserve la disposition habituelle et une zone chaude (personnes avec symptômes) en créant une distance d'au moins un mètre entre les deux zones par l'installation d'une cloison.
 - Début de la pandémie : dans la zone chaude, les personnes doivent porter le masque et être à une distance d'au moins un mètre les unes des autres. Pour manger, les personnes enlèvent le masque mais doivent maintenir le mètre de distance. Elles pourront dormir en position tête bêche
 - Durant la pandémie : à cette phase plus avancée et intense de la pandémie, on pourra reprendre les distances habituelles entre les personnes avec des symptômes au besoin, car la probabilité que les personnes soient symptomatiques à cause de la pandémie sera devenue très forte.
 - Pour les employés, on doit tenter de garder une distance sociale d'un (1) mètre (ex. : l'intervenant et la personne avec des symptômes sont situés de chaque côté d'une table (un mètre) ou sont séparés par une barrière de protection (écran transparent)).

3. Masque

L'utilisation d'un masque doit être accompagnée des autres pratiques de contrôle de l'infection (lavage des mains et hygiène respiratoire) pour être efficace. Le masque seul serait d'une efficacité limitée et pourrait procurer un faux sentiment de sécurité.

Le *Guide autosoins* du MSSS ou les directives de la Santé publique, s'il y a lieu, préciseront l'usage du masque.

Selon les connaissances actuelles, le masque recommandé est le masque chirurgical ou masque de procédure pour les personnes ayant des symptômes.

Pour le personnel et les bénévoles en contact avec des personnes symptomatiques, le Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ) et le MSSS préciseront le type de masque éventuellement nécessaire selon les circonstances de son utilisation et l'épidémiologie du virus (ex. : zone chaude avec port du masque par les personnes symptomatiques).

4. Activités : hébergement temporaire

Début de la pandémie	Durant la pandémie
<ul style="list-style-type: none">• Faire penser au lavage des mains	<ul style="list-style-type: none">• Idem
<ul style="list-style-type: none">• Remettre le <i>Guide autosoins</i>	<ul style="list-style-type: none">• Idem
<ul style="list-style-type: none">• Autotriage	<ul style="list-style-type: none">• Idem
<ul style="list-style-type: none">• Informer la clientèle des mesures à prendre et à respecter (si possible)	<ul style="list-style-type: none">• Idem
<ul style="list-style-type: none">• Demander à la personne symptomatique de ne pas aller dans les aires communes	<ul style="list-style-type: none">• Idem
<ul style="list-style-type: none">• Si elle doit circuler dans les aires communes, lui demander de porter un masque	<ul style="list-style-type: none">• Idem

DISTRIBUTION DE MATÉRIEL

1. Mesures de protection universelles

- Lavage fréquent des mains (eau et savon ou usage de produits antiseptiques : gel, mousse ou liquide à base d'alcool de 60 à 70 % ou produit équivalent).
- Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains.
- L'hygiène respiratoire : éternuer ou tousser dans un mouchoir de papier ou dans sa manche (pli du coude, bras, creux de l'épaule). Se laver les mains après s'être mouché. Ne pas toucher à d'autres personnes ou à des objets avant de s'être lavé les mains.
- Procéder au nettoyage, suivi de l'application d'une solution javellisée et fraîchement préparée (solution conservée à l'abri de la lumière et renouvelée à chaque 24 heures, voir le tableau de dilution à l'Annexe1):
 - en général, après la tenue de l'activité, des surfaces et des objets qui sont fréquemment touchés (ex. : poignée de porte, rampe, lumière, comptoir, lavabo, tables, chaises)
 - dès que souillure (ex. : crachats), des surfaces et des objets contaminés,
- Avoir des papiers-mouchoirs et des poubelles en quantité suffisante et qui sont vidées de façon régulière. Leur prévoir un couvercle au besoin (ex. : si elles risquent d'être fouillées).

2. Masque

L'utilisation d'un masque doit être accompagnée des autres pratiques de contrôle de l'infection (lavage des mains et hygiène respiratoire) pour être efficace. Le masque seul serait d'une efficacité limitée et pourrait procurer un faux sentiment de sécurité.

Le *Guide autosoins* du MSSS ou les directives de la Santé publique, s'il y a lieu, préciseront l'usage du masque.

Selon les connaissances actuelles, le masque recommandé est le masque chirurgical ou masque de procédure pour les personnes ayant des symptômes.

Pour le personnel et les bénévoles en contact avec des personnes symptomatiques, le Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ) et le MSSS préciseront le type de masque éventuellement nécessaire selon les circonstances de son utilisation et l'épidémiologie du virus (ex. : zone chaude avec port du masque par les personnes symptomatiques).

3. Pour le personnel et les bénévoles

- Guide d'auto soins et mesures de protection universelles (voir point 4.1);
- Accueil et référence (voir point 4.2) : les mesures d'accueil et de référence s'appliquent au personnel et aux bénévoles;
- Pour le personnel et les bénévoles ayant des symptômes d'allure grippale, il est recommandé de rester à la maison (guide d'auto soins) et de consulter un centre d'évaluation au besoin ou, selon les connaissances épidémiologiques sur le virus, de n'intervenir que dans les zones chaudes;
- Prévoir des mécanismes de support pour ceux qui pourraient être affectés au niveau psychologique par la pandémie.

ACTIVITÉS DE SOUTIEN : POUR LES ACTIVITÉS JUGÉES ESSENTIELLES

1. Mesures de protection universelles à utiliser (hygiène) :

- Lavage fréquent des mains (eau et savon ou usage de produits antiseptiques : gel, mousse ou liquide à base d'alcool de 60 à 70 % ou produit équivalent).
- Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains.
- L'hygiène respiratoire : éternuer ou tousser dans un mouchoir de papier ou dans sa manche (pli du coude, bras, creux de l'épaule). Se laver les mains après s'être mouché. Ne pas toucher à d'autres personnes ou à des objets avant de s'être lavé les mains.
- Procéder au nettoyage, suivi de l'application d'une solution javellisée et fraîchement préparée (solution conservée à l'abri de la lumière et renouvelée à chaque 24 heures, voir le tableau de dilution à l'Annexe1):
 - en général, après la tenue de l'activité, des surfaces et des objets qui sont fréquemment touchés (ex. : poignée de porte, rampe, lumière, comptoir, lavabo, tables, chaises)
 - dès que souillure (ex. : crachats), des surfaces et des objets contaminés,
- Avoir des papiers-mouchoirs et des poubelles en quantité suffisante et qui sont vidées de façon régulière. Leur prévoir un couvercle au besoin (ex. : si elles risquent d'être fouillées).

2. Zones froides et zones chaudes

- Créer des zones froides et des zones chaudes pour tous les secteurs (alimentation, zones sanitaires, dortoir, aires communes) :
 - Zone froide : aire où l'on regroupe les personnes sans symptôme.
 - Zone chaude : aire où l'on regroupe les personnes avec des symptômes. De préférence, la zone chaude est dans une pièce fermée différente de celle de la zone froide.
- S'il n'est pas possible d'avoir deux pièces différentes :
 - Créer dans une même pièce une zone froide (personnes sans symptôme) où l'on conserve la disposition habituelle et une zone chaude (personnes avec symptômes) en créant une distance d'au moins un mètre entre les deux zones par l'installation d'une cloison.
 - Début de la pandémie : dans la zone chaude, les personnes doivent porter le masque et être à une distance d'au moins un mètre les unes des autres. Pour manger, les personnes enlèvent le masque mais doivent maintenir le mètre de distance. Elles pourront dormir tête bêche.
 - Durant la pandémie : à cette phase plus avancée et intense de la pandémie, on pourra reprendre les distances habituelles entre les personnes avec des symptômes au besoin, car la probabilité que les personnes soient symptomatiques à cause de la pandémie sera devenue très forte.
 - Pour les employés, on doit tenter de garder une distance sociale d'un (1) mètre (ex. : l'intervenant et la personne avec des symptômes sont situés de chaque côté d'une table (un mètre) ou sont séparés par une barrière de protection [écran transparent]).

3. Masque

L'utilisation d'un masque doit être accompagnée des autres pratiques de contrôle de l'infection (lavage des mains et hygiène respiratoire) pour être efficace. Le masque seul serait d'une efficacité limitée et pourrait procurer un faux sentiment de sécurité.

Le *Guide autosoins* du MSSS et des directives de la Santé publique, s'il y a lieu, préciseront l'usage du masque.

Selon les connaissances actuelles, le masque recommandé est le masque chirurgical ou masque de procédure pour les personnes ayant des symptômes.

Pour le personnel et les bénévoles en contact avec des personnes symptomatiques, le Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ) et le MSSS préciseront le type de masque éventuellement nécessaire selon les circonstances de son utilisation et l'épidémiologie du virus (ex. : zone chaude avec port du masque par les personnes symptomatiques).

4. Activités : activités de soutien

Début de la pandémie	Durant la pandémie
<p>Pour les activités jugées essentielles</p> <p>Dès l'entrée :</p> <ul style="list-style-type: none">• Lavage des mains ou usage d'un produit antiseptique.• Accueil :<ul style="list-style-type: none">○ Vérifier les symptômes : Posez les questions : Pensez-vous faire de la fièvre? Toussez-vous? Avez-vous de nouveaux symptômes de grippe? Si oui,<ul style="list-style-type: none">➤ faire porter un masque.➤ diriger vers les zones chaudes.○ Référer au besoin à une clinique désignée (voir point 5.6).	<p>Pour les activités jugées essentielles</p> <ul style="list-style-type: none">• Idem
<p><u>À l'intérieur :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Si possible : faire l'activité en créant des zones chaudes et froides (voir point 4.3).• Pour les personnes avec des symptômes :<ul style="list-style-type: none">○ Demander de porter un masque;○ Limiter leur circulation dans les zones chaudes, si possible.	<ul style="list-style-type: none">• Idem• Idem<ul style="list-style-type: none">➤ À cette phase de la pandémie, on pourra au besoin reprendre les distances habituelles dans chacune des zones.

**Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal**

Québec 